

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. OBJET DU MARCHE

**FOURNITURE D'UNE BALAYEUSE COMPACTE AUTOMOTRICE
en contrat de location avec option d'achat**

3. ALLOTISSEMENT – TRANCHES

Marché non alloti. Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. PROCEDURE DE PASSATION

Marché public de fourniture et travaux passé selon la procédure adaptée, en application des articles 27 et 34-I-1° b) du décret du 25 mars 2016.

5. LIEU DE LIVRAISON

Services Techniques Municipaux – 9 bis route de Paris – 89200 AVALLON

6. VARIANTES LIBRES

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

7. VARIANTES IMPOSEES

Variante imposée n° 1 : Chiffrage d'un contrat de maintenance de niveau 2 pour une utilisation de 1.200 heures annuelles y compris pièces, main d'œuvre et déplacement sur la durée du contrat de location hormis la période de garantie.

Variante imposée n° 2 : Chiffrage d'un contrat de maintenance comprenant une première visite sur site après les 50 premières heures d'utilisation et une extension de garantie de 36 mois ou 3.600 heures, 1er des deux termes échus, hormis la période de garantie.

8. DELAI DE LIVRAISON

Quatorze semaines calendaires maximum. Le candidat peut proposer un délai inférieur.

9. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES PRESTATIONS

Juillet 2019

10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

12. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

13. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques40 points
- Valeur technique60 points

14. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite par e-mail via la plate-forme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr> –
Référence : 2019BALAYEUSE

15. CONDITIONS D'OBTENTION DU DCE ET DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt **obligatoire** d'offre par voie électronique
<https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2019BALAYEUSE

16. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

02 AVRIL 2019 à 17 h 00

17. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

18. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

27 février 2019
